

## Lettre ouverte aux candidats – Elections législatives 2024

### Pour une équité et un meilleur accès aux soins par le développement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)

**AVECsanté, mouvement associatif et représentatif<sup>1</sup> des MSP, prend acte de la décision du Président de la République et des élections législatives prévues le 30 juin et 7 juillet 2024.**

Face aux déserts médicaux devenus déserts en santé, face au vieillissement de la population et à l'augmentation des pathologies chroniques, face à la crise de l'hôpital : les professionnels de santé libéraux s'organisent collectivement pour redonner sens et qualité de travail dans le soin qu'ils apportent à leurs concitoyens.

**L'accès aux soins, l'adaptation de l'offre aux besoins pour tous et dans tous les territoires nécessite la transition de l'exercice isolé des professionnels de santé libéraux vers l'exercice coordonné en équipe pluriprofessionnelle.**

**AVECsanté**, mouvement associatif présent sur tout le territoire grâce aux fédérations régionales, se positionne comme acteur incontournable de la transformation des soins primaires.

**AVECsanté** se donne depuis 2008 l'objectif de développer l'exercice coordonné en équipe pluriprofessionnelle à travers le développement des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).

Au 31 décembre 2023, 2501<sup>2</sup> MSP sont implantées sur le territoire national dont 77,4% ont signé l'ACI<sup>3</sup>. Parmi les 40 000<sup>4</sup> professionnels de santé libéraux exerçant en MSP, on retrouve : 27% des médecins généralistes, 31% d'infirmiers, ou encore plus de 13% de masseurs-kinésithérapeutes.

**Aux candidats des partis, AVECsanté souhaite rappeler les valeurs qui fondent l'action de notre mouvement national :**

#### **Solidarité :**

- La responsabilité populationnelle est notamment incarnée par l'accompagnement de l'utilisateur en équipe pluriprofessionnelle. Le projet de santé est pensé et partagé entre les professionnels de santé de la MSP et adapté aux besoins de santé de son territoire ;
- À toutes les étapes du projet de MSP, de la simple information au partenariat / codécision, l'utilisateur doit être reconnu comme acteur incontournable que ce soit par sa participation au parcours de santé qui le concerne et dans la vie de la MSP.

---

<sup>1</sup> Arrêté du 21 mars 2024 relatif à l'examen de représentativité des organisations représentant les maisons de santé, <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/jorfext000049321834>

<sup>2</sup> Source : DGOS-CNAM

<sup>3</sup> ACI : Accord Conventionnel Interprofessionnel

<sup>4</sup> Chiffres au 30/06/2023, CPN CNAM

**Équité :**

- AVECsanté lutte contre les déserts en santé que ce soit en territoire rural ou urbain par la coordination de différents professionnels de santé, effecteurs de soins au sein d'une même structure ;
- AVECsanté est engagé dans l'accès aux soins équitables pour tous, par la prise en charge des plus précaires et un faible reste à charge par une majorité de professionnels de santé exerçant en secteur 1 ;

**Adaptation-Innovation :**

- AVECsanté mise sur le changement de pratiques, à travers l'exercice en équipe pluriprofessionnelle qui doit devenir la norme pour satisfaire une prise en charge holistique de la santé de chaque citoyen ;
- AVECsanté place le travail en équipe pluriprofessionnelle comme moteur de l'innovation : les innovations lancées pour remédier à la désertification et en période de crise Covid sont les germes de l'infrastructure de santé de demain.

**Les fédérations régionales :** AVECsanté est représenté par 14 fédérations régionales pro-actives.

Par leur expertise et leur parfaite connaissance du terrain, les fédérations régionales du mouvement AVECsanté jouent un rôle clef dans les territoires. Elles facilitent le montage des MSP et les mettent en lien avec les acteurs locaux. Ces missions illustrent un accompagnement sur le long terme pour un système de santé répondant aux besoins territoriaux actuels et à venir.

**Ne sacrifier pas le long terme au court terme, rester en bonne santé tout au long de sa vie et bien vieillir sont des enjeux fondamentaux pour une société « en équilibre et en harmonie ».**

**Parce que chaque citoyen mérite des soins de qualité, accessibles à tous et partout, AVECsanté s'engage pour une santé équitables et innovante !**

*Le bureau d'AVECsanté*

**Chaque année on se donne rendez-vous aux Rencontres nationales AVEC les équipes !**

Un événement qui fédère 1500 professionnels de santé de toute la France. Echanger, partager, apprendre, recevoir, prendre soin des patients mais aussi de l'équipe... L'événement incontournable des soins primaires coordonnés, autour de thématiques variées : aller-vers, déserts en santé, implication des usagers, transition écologique et santé environnement, fonctions de coordination et de médiation en santé, nouvelles formes de rémunération, équipe traitante ...

Se rendre aux Rencontres annuelles d'AVECsanté permet de se tenir informé des enjeux liés à la santé, rencontrer des acteurs majeurs ou encore échanger avec la fédération de votre région ! Et en 2025, ce sera au Havre le 14 et 15 mars.



**Contact presse :** Leïla SAFFRAY – [communication@avecsante.fr](mailto:communication@avecsante.fr)

Tél. 06 73 65 77 38

**Contact plaidoyer :** Mathilde RATEAU – [plaidoyer@avecsante.fr](mailto:plaidoyer@avecsante.fr)

Tél. 07 84 89 02 36